

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 juin 2010

OBJET
de la Délibération

**DEVOIR DE
MEMOIRE –
SUBVENTIONS
AUX
ASSOCIATIONS
PATRIOTIQUES –
ANNEE 2010**

Date de convocation du Conseil Municipal

24 juin 2010

Date d'affichage : 24 juin 2010

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Melle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme LE PAVEC, M. PARMENTIER
Adjoints au Maire.

M. BAUCHER, Mme OLIVIERO, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mmes PIERRE, LE STRAT, ROUILLARD, MM. DERRIEN, MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

Mme GREZE à Mme LE DOARE
Mmes DONATO-LEHUEDE à Mme PEDRONO
Mme GUEGAN à M. PERESSE

Absent

M. JARNO

DEVOIR DE MEMOIRE – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES – ANNEE 2010

Rapport de Alain LE MAPIHAN

La Ville de Pontivy agit au travers du Devoir de Mémoire pour la connaissance de l'histoire, des guerres et des conflits, afin de servir la paix et la liberté.

A ce titre, elle soutient les associations des anciens combattants, résistants et déportés qui rappellent par leur action la souffrance des peuples et le sacrifice des combattants.

En réponse à leurs demandes de subventions, il peut être proposé les attributions suivantes :

- Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, Combattants Algérie, Tunisie, Maroc – Théâtre d'opérations extérieures (ACPG)	90,00
- Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR)	90,00
- Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie (FNACA)	90,00
- Société Nationale des Médaillés Militaires	90,00
- Union Fédérales des Anciens Combattants (UFAC)	90,00
- Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparues (UNADIF)	90,00
- Union Nationale des Combattants d'Afrique du Nord (UNC-AFN)	90,00

Nous vous proposons :

- d'approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 1er juillet 2010

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**